



Mairie de VULBENS
Haute-Savoie

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal mardi 3 avril 2018

Membres présents : Frédéric BUDAN, Gilles DEGENEVE, Frédérique GUILLET, Gérard FORAY, Floriane MUHLEMATTER, Florent BENOIT, Emma PARENT, Sylvie MELCONIAN, Sylvie RINALDI, Franck SAUTIER, Micheline BAROZIER, Daniel ZUABONI, Monique AVANTHAY, Caroline BILLOT, Fabrice DOMERGUE

Excusés : /



1. Désignation du secrétaire de séance

Gérard FORAY est désigné en tant que secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu

Le compte rendu de la séance du 8 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Vote du compte de gestion 2017

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

1 ° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 ° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexés ;

3 ° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Monsieur le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4. Vote du compte administratif 2017

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Gilles DEGENEVE, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Frédéric BUDAN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés			433 750,19 €			
Opérations de l'exercice	1 289 459, 51 €	1 716 772, 55 €	1 555 271, 38 €	1 224 934, 27 €		
TOTAUX	1 289 459, 51 €	1 716 772, 55 €	1 989 021, 57 €	1 224 934, 27 €		
Résultats de clôture		427 313, 04 €	764 087, 30 €			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		427 313, 04 €	764 087, 30 €			
RESULTATS DEFINITIFS		427 313, 04 €	764 087, 30 €		336 774, 26 €	

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5. Affectation du résultat 2017

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017 et notamment le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 427 313, 04 €.

Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux communes et aux établissements communaux et intercommunaux,

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2017 comme suit :

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 427 313, 04 €.

6. Taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, pour faire face à d'importants travaux de réfections de voirie qui doivent être entrepris en 2018,

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe comme suit, avec une augmentation de 2% des taux, les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation	14,49 %
- Taxe foncier bâti	8,77 %
- Taxe foncier non bâti	46,08 %

7. Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire présente les dépenses et les recettes prévues au Budget Primitif 2018.

Extrait de la séance du CCAS pour la liste des subventions votées :

L'assemblée, après avoir pris connaissance des différentes demandes, propose de soumettre à la prochaine réunion du Conseil municipal les dossiers suivants :

- Etoile sportive de Valleiry	1.100 €
- Alzheimer Haute-Savoie	50 €
- Visite des Malades	70 €
- Arc en Ciel du Genevois	100 €
- Amicale des Ombelles Viry	100 €
- Ligue contre le cancer	65 €

- Alfaa	105 €
- Association du Sourire	100 €
- Amicale des donneurs de sang	150 €
- Mutame Savoie Mt Blanc	273 €
- A.F.N.	100 €
- Banque alimentaire	100 €
- SEPas Impossible	100 €
- 27 ^{ème} BCA	100 €
- MJC du Vuache	24.760 €
- A.D.M.R. Viry Vuache	3.178 €

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section Fonctionnement :	1 394 110 €
- Section Investissement :	2 153 906 €

8. Convention de regroupement des CEE TEPCV avec le SYANE

Monsieur le Maire expose que, chaque territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) signataire d'une convention ou d'un avenant TEPCV avec l'État à compter du 13 février 2017 peut bénéficier d'un dispositif spécifique de certificats d'économies d'énergie (CEE TEPCV) afin de financer des travaux d'économies d'énergie sur son patrimoine, si et seulement si ces actions ne sont pas déjà financées dans la convention ou l'avenant TEPCV.

Ce dispositif spécifique CEE TEPCV correspond au programme PRO-INNO 08 défini par l'arrêté du 09 février 2017 et modifié par l'arrêté du 24 février 2017.

Il est proposé de confier au SYANE la gestion de ses dossiers CEE TEPCV générés par les opérations d'économies d'énergie auprès du Pôle National des Certificats d'Economies d'Energie (PNCEE) puis de leur valorisation financière.

Une convention de regroupement des CEE TEPCV entre VULBENS et le SYANE précise les modalités de gestion, de dépôt et de vente des CEE TEPCV.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

S'engage à respecter les conditions de la convention de regroupement proposée par le SYANE

Autorise le Maire à signer la convention de regroupement avec le SYANE.

9. Informations

- ✓ **Affaires scolaires** : le Conseil d'école s'est prononcé favorablement sur la demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours. La synthèse du questionnaire adressé aux parents révèle qu'une majorité est favorable à l'arrêt des TAP avec le mercredi de nouveau libre. L'Inspecteur de circonscription a rappelé que les sujets ayant attiré au contenu des activités périscolaires et à la cantine n'ont pas à être discutés en conseil d'école. Les enseignantes remercient la commune et Ludovic MAILLET pour les travaux réalisés.

- ✓ **Affaires sociales**

L'ADMR va installer ses bureaux à partir de fin août dans le bungalow à côté du Centre ECLA, le temps des travaux que Viry effectue pour relocaliser l'association.

Le pôle médico-social attire l'attention des communes sur l'augmentation des alertes « enfant en danger », signalées par le numéro de téléphone 119. Dans la plupart des cas, il s'agit de divorce dans lequel l'enfant est pris entre les feux des parents. Le pôle peut apporter une aide médicale et financière. De manière générale, le juge est de plus en plus saisi pour des questions de ce type.

La Mission locale constate une baisse en 2017 de 300 jeunes pris en charge, ce qu'elle attribue à la reprise économique, et s'en félicite.

✓ **Travaux**

ENEDIS va commencer des travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts sur le secteur Ouest de la commune. Tous les transformateurs seront reliés les uns aux autres en souterrain afin de réaliser un bouclage qui évitera les coupures d'électricité.

Suite aux débordements de fossés dus aux fortes précipitations cet hiver, une rencontre a eu lieu avec la **Police de l'eau** afin d'étudier les travaux nécessaires pour éviter les inondations. Il a notamment été décidé, lors d'une réunion avec les propriétaires riverains du chemin de Vuzon, que la commune mandaterait une entreprise pour effectuer l'entretien et qu'elle refacturerait les travaux à chaque propriétaire au prorata des mètres linéaires possédés le long du ruisseau.

✓ **Sécurité**

Les Maires ont été conviés à une rencontre avec les Gendarmeries du secteur, qui bénéficient de 2 gendarmes de plus à Valleiry. Quelques chiffres ont été donnés : 4 632 délits ont été constatés en 2017, chiffre palier depuis 2008. Le nombre de cambriolages s'élève à 1154, dont 5% seulement sont résolus : il s'agit d'opérations d'opportunité de gens qui viennent de l'Est et s'arrêtent régulièrement sur leur passage, sélectionnent quelques maisons et repartent écouler les biens volés. On parle également d'un effet report des vols qui se faisaient en Suisse : comme le pays a fortement renforcé la lutte contre le cambriolage, les voleurs se rabattent sur la France. Le trafic de stupéfiants et particulièrement d'héroïne en provenance d'Albanie a connu une énorme progression, en raison notamment de son coût peu élevé. Un test de salive pour les conducteurs sera opéré de la même façon que les contrôles d'alcoolémie.

La mortalité routière a baissé, ce qui ne signifie pas que les gens conduisent mieux mais que les voitures neuves sont beaucoup mieux équipées en terme de sécurité et que les routes sont en meilleur état.

En revanche, les violences aux personnes augmentent, avec 440 plaintes et sûrement un effet de parole libérée notamment pour les femmes qui osent davantage les signaler.

✓ **Communauté de communes du genevois**

Traitement des déchets : les travaux de rénovation de la déchetterie de Vulbens sont en cours. Au 01/01/2019, chaque foyer aura une carte qui permettra l'accès à sa déchetterie. La question du traitement des déchets des professionnels reste encore à régler.

Le SIDEFAGE a présenté son compte rendu annuel. Il va remettre aux normes ses incinérateurs mais se pose le problème de comment stocker les déchets pendant les 2 mois de travaux.

Transports : une nouvelle étude a été menée pour remplacer certains bus scolaires par une ligne régulière qui pourrait prendre à Vulbens par exemple les élèves et les autres. La conclusion reste identique : le coût qui s'élève à 375 000 € au lieu de 100 000 € pour une ligne scolaire est trop important à financer.

✓ Une émission sur la TSR sera consacrée cet été à une étape par jour de la Via Rhôna, 17^{ème} voie cyclable d'Europe. En juillet, la première étape sera filmée à Vulbens.

✓ Les comptes rendus du Conseil municipal, des commissions de la CCG, du SIPV et du SIV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr (n'hésitez pas à consulter les actualités, le site est régulièrement mis à jour) et sur le site internet de la CCG www.cc-genevois.fr.

La séance est levée à 22h30. Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 23 mai 2018, en salle du Conseil de la Mairie.

